



# Municipalité des Cèdres

## AVIS PUBLIC Séance extraordinaire Jeudi, 20 janvier 2022, 19h

AVIS PUBLIC EST par les présentes donné par M. Jimmy Poulin, secrétaire-trésorier, que le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres tiendra une séance extraordinaire le **jeudi, 20 janvier 2022 à 19h** par vidéoconférence.

Prenez également avis que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les points suivants :

### Constatation du quorum

#### 1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 janvier 2022

#### 2. Règlements

2.1 Adoption du règlement numéro 478-2022 relativement à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la Municipalité pour l'exercice financier 2022

2.2 Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 480-2022 édictant le Code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux

### Période de questions sur les points à l'ordre du jour uniquement

### Parole au Conseil

### Levée de la séance

DONNÉ à Les Cèdres ce 17<sup>e</sup> jour du mois de janvier de l'an 2022.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste  
Secrétaire-trésorier



# Municipalité des Cèdres

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jimmy Poulin, secrétaire-trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie sous mon serment d'office avoir publié, aux deux endroits désignés par le Conseil et affiché sur le site internet de la Municipalité au [www.ville.lescedres.qc.ca](http://www.ville.lescedres.qc.ca), l'avis public concernant la séance extraordinaire du 20 janvier 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17<sup>e</sup> jour du mois de janvier de l'an 2022.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste  
Secrétaire-trésorier